

**Renforcer le rôle du parlement**  
**dans la mise en œuvre des normes et politiques du Conseil de l'Europe en Ukraine**  
**PHASE II**

**Notre travail**

Au cours des 18 mois de coopération, l'APCE a continué à soutenir les membres et le personnel de la Verkhovna Rada (VR) dans l'évaluation et le contrôle efficace des politiques publiques, dans la préparation de projets de lois et de mesures politiques au niveau parlementaire, dans le renforcement de la fonctionnalité de la Sous-commission de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi que dans la mise en œuvre de la réforme du financement politique.

**Nos méthodes**

- ▶ Le projet de Phase II a été mis en œuvre dans le cadre du plan d'action pour l'Ukraine 2018-2021 qui vise à prendre l'exemple sur les pratiques des autres Etats membres du Conseil de l'Europe et mieux appliquer les normes du Conseil de l'Europe pour réformer les normes législatives et institutionnelles de l'Ukraine ;
- ▶ L'APCE s'est engagée dans diverses activités avec les parlementaires et le personnel de la VR, dont 2 séminaires pour les parlementaires, 3 pour le personnel et la publication d'un manuel ;
- ▶ Le dialogue entre pairs entre la Verkhovna Rada d'Ukraine et les parlements des autres États membres du Conseil de l'Europe a joué un rôle clé dans le partage de l'expertise législative et des meilleures pratiques ;
- ▶ En coopération avec les organes du Conseil de l'Europe, dont le Bureau du Conseil de l'Europe à Kiev, la Cour CEDH, le GRECO, le Département de l'exécution des arrêts de la CEDH et le Centre européen de recherche et de documentation parlementaires, l'APCE a réussi à apporter et à partager une bonne expertise ;
- ▶ Un budget de 400 000 EUR a été alloué afin d'augmenter la capacité de contrôle et d'élaboration des lois du Parlement et d'assister la VR dans la mise en œuvre de la réforme du financement politique.

**Nos réalisations**

- ▶ Le rôle de la sous-commission de la VR chargée du contrôle de l'exécution des arrêts de la CEDH a été considérablement renforcée, elle a prévu sa première audition du gouvernement sur la mise en œuvre de la CEDH ;
- ▶ La sensibilisation générale des législateurs et du personnel à leur rôle du contrôle et du garant des droits de l'homme a augmenté à court et à long terme ;
- ▶ Un manuel à l'usage des parlementaires « Les parlements nationaux : garants des droits de l'homme en Europe » a été publié en ukrainien ;
- ▶ L'adoption d'un règlement parlementaire révisé est à l'étude

**For more information :** Anna Lungu, [anna.lungu@coe.int](mailto:anna.lungu@coe.int)

## Calendrier des activités mises en œuvre

Date	Activité	Lieu
<b>13-14 décembre 2018</b>	Séminaire de renforcement des capacités sur le rôle et le fonctionnement des secrétariats parlementaires	Strasbourg
<b>Janvier 2019</b>	Publication du Manuel en ukrainien « Les parlements nationaux : garants des droits de l'homme en Europe »	Strasbourg
<b>21-22 mars 2019</b>	Séminaire sur la mise en œuvre de la CEDH pour le Secrétariat de la VR	Strasbourg
<b>20 – 21 mai 2019</b>	Séminaire sur le contrôle parlementaire des politiques publiques pour le personnel du VR	Budapest
<b>7-8 novembre 2019</b>	Séminaire sur l'exécution des arrêts de la CEDH pour les députés	Strasbourg
<b>27-28 février 2020</b>	Séminaire sur l'intégrité parlementaire, promotion de la transparence et des mesures de responsabilisation des parlementaires	Helsinki